

# LE *LANGUAGING* (*LANGAGEMENT*) ET L'INCORPORATION DE LA CULTURE PAR LA LANGUE

Didier Bottineau

## Abstract

In this study, human speech in the French language is reconsidered in the light of enactivism, embodiment and interactive participation in the consensual domain of interactions. After a brief presentation of the basic concepts, the paper shows how an enactive outlook on the language affects our understanding and teaching of its particular grammar (with the examples of the determiners and verb tenses) along with those of pronunciation. Emphasis is laid on the experience of interactive practices and learning in their socio-psychological and intercultural dimensions.

## Key words

Languaging, French, enactivism, interaction, experience, embodiment, culture, grammar, determiners, tenses, pronunciation.

## Introduction

Dans cette étude, on repart d'une idée très commune: une langue est dépositaire d'une culture; apprendre une langue, c'est s'ouvrir à la culture de l'autre; et devenir plurilingue, c'est être capable de communiquer avec des interlocuteurs avec qui l'on partage des modes de pensée différenciés. Sur cette base, on présente quelques éléments d'une recherche en cours dans le cadre de la cognition incarnée et distribuée (Bottineau 2013). Sans entrer dans la présentation détaillée du paradigme, on s'inspire de la cognition éactive (Varela et al.) qui envisage le *languaging* - le processus langagier envisagé à tous ses niveaux de réalisation : individuel et collectif, instantané et historique, sémantique et acculturant - comme une manifestation du domaine *consensuel d'interactions* : la dynamique biologique et écologique par laquelle une espèce vivante se caractérise comme système social incarné par des corps agentifs qui la réalisent comme entité particulière autorégulée en devenir (en relation avec d'autres espèce munies de la même dynamique, *l'autopoïèse*), fait advenir son propre Umwelt par les moyens perceptuels et conceptuels développés par sa communauté de corps

interagissant, et contribue par là-même à faire co-évoluer son environnement extérieur et le système de corps interactifs qui la réalise. Je traduis le terme *linguaging* en français par *langagement*, qui restitue l'idée de base en ajoutant un jeu de mot, *l'engagement*, en totale conformité avec l'esprit de l'énaction, la phénoménologie de la perception de Merleau-Ponty, la relation entre corps et socialité chez Lafont 1978 et 1994, aussi ce jeu de mot contribue-t-il à étayer le sens plutôt qu'à le dénaturer. On aborde donc le langage humain comme une sorte d'éthologie dont il importe de décrire les manifestations incarnées à l'échelle individuelle, interactive et collective, en vue de s'interroger sur la nature des pratiques langagières (morphèmes, mots, syntaxe, phrases, prosodie, discours) dans leur dimension comportementale et située, et par là-même, d'interroger la nature du sens linguistique en tant qu'effet bénéfique et efficace produit sur les acteurs du *linguaging* dans leur dimension subjective, interactive et collective (Simondon 1989, Ogien 2007), gestuelle et motrice (Olivier 2012). La question est autant de savoir ce que fait le sujet en s'exprimant dans une langue donnée que ce que reçoit le sujet en s'inscrivant dans une communauté déjà engagée dans un système collectif de pratiques interactives productrices de sens et contraintes par une auto-régulation qui se déploie en diachronie (l'histoire de la langue comme système de pratiques) et dans l'histoire (la co-évolution de l'espèce humaine et de son environnement catalysée, orientée et accélérée par le *linguaging*, ce qu'indique clairement le mot « histoire » - concept que l'on ne peut penser hors de sa propre vectorisation par le langage) : à la question *Que faisons-nous quand nous parlons ?* répond la question antagonique *Que nous fait le linguaging quand il nous recrute en tant que joueurs de la partie de parole en cours à laquelle il nous inclut ?* d'où la question synthétique *En quoi notre engagement dans le linguaging en tant qu'acteurs, joueurs et inventeurs contribue-t-il à sa réalisation et aux devenir autopoïétiques corrélatifs du système, de la communauté, et des individus qui l'incarnent ?* Cette problématique repose la question du sens dans sa globalité et polysémie, et permet d'en faire émerger le contenu à partir d'une construction raisonnée de ses manifestations dynamiques, matérielles et culturelles.

Le *linguaging* se manifeste en premier lieu par un comportement vocal articulé propre à l'espèce, qui permet de produire des événements cognitifs intersubjectifs, corrélatifs entre les individus engagés dans l'interaction : on pense pour faire advenir des événements sémantiques à la conscience d'autrui et/ou de soi-

même (dans le cas de l'endophasie, la pensée verbale réflexive par phonation imaginaire ou simulée qui produit des actes de conscience intentionnels intimes). Pour tout individu, cette expérience immédiate du *linguaging* se concrétise en réalisant des prestations vocales conformes au système de pratiques (ressources et régulations) en vigueur au sein de la communauté de *linguaging* à laquelle participe le sujet parlant au moment de son engagement par la parole, et que l'on nomme la langue. L'épilangue est le système intégré par chaque sujet parlant à travers la pratique du discours et qui permet le discours, et la métalangue, sa construction descriptive et théorique par le linguiste, les deux niveaux étant habituellement confondus sous le nom de « langue ». Traditionnellement, la métalangue des linguistes est formalisée : désincarnée, expurgée des dimensions biologique et écologique, et réduite à un système de formes symboliques munies de propriétés variationnelles (morphologie), combinatoires (syntaxe), et éventuellement calculatoires (le générativisme et les grammaires formelles). Notre démarche, à l'inverse, consiste à réécrire la grammaire de la métalangue en la contraignant par une intégration systématique des dimensions biologique, écologique et interactive qui caractérisent la mise en œuvre et l'expérience de la grammaire intuitive de l'épilangue au niveau des pratiques réalisées par les locuteurs en tant qu'agents profanes, peu informés de la métalangue des linguistes, mais artisans et experts dans l'art de produire le sens en recourant à cette technique empirique.

Reconsidérée sous langue de l'énaction, une « langue » est donc un ensemble particulier de ressources comportementales de natures diverses: la grammaire avec sa morphologie et sa syntaxe, le lexique avec ses unités et sa phraséologie, la prosodie avec parfois ses corrélats gestuels. La parole dans une langue donnée consiste à faire advenir le sens en improvisant des enchaînements où interviennent ces ressources de manière régulée; cette régulation permet de produire le sens en réalisant des opérations et parcours précis tout en mettant en scène l'interlocution et le rapport à autrui dans des conditions caractéristiques de chaque langue. On s'intéresse donc ici aux formes procédurales qui constituent la "culture commune de bas niveau" ancré dans la manière de faire, le plus souvent inconsciente, et non directement liée à la culture de haut niveau, celle qui s'expose au regard de tous et fait l'objet d'un travail discursif, identitaire et idéologique. Notre propos sera centré sur le français, avec quelques comparaisons avec d'autres langues pour la mise en contraste; il abordera

successivement

- la culturalité des formes de langue (le lexique et la grammaire)
- la culturalité des pratiques langagières (l'importance de la phonologie dans sa dimension articulatoire).

## **1 L'inscription lexico-grammaticale d'une normativité culturelle**

Le système grammatical et lexical de la langue n'est pas seulement dépositaire de schémas de représentations comme les formes de l'espace ou du temps, il est également le siège de procédures de présentation du sens que l'on peut penser comme des routines théâtrales à fonction diplomatique. L'énonciation envisage le locuteur non pas comme un observateur extérieur à un monde étranger qu'il décalquerait par des représentations signifiées par des formes symboliques, mais comme un acteur engagé dans la transformation de la situation par diverses actions dont la parole collaborative avec autrui : la sémantique lexicale et grammaticale est prioritairement une pragmatique interactive. Ceci n'empêche pas que les formes, mots, expressions, figements, constructions (au sens des grammaires de constructions), puissent être pris comme objets de focalisation attentionnelle, manipulés, combinés, transformés, traités dans leur dimension symbolique émergente, et contribuer à la co-construction de savoirs qui se distinguent de l'action engagée en situation, et spécifient une dimension épistémique qui s'affranchit de la pragmatique. Il faut donc penser la sémantique comme la transition continue d'une pragmatique engagée à une épistémique dégagée, l'une et l'autre collaboratives dans l'interaction dialogale, et conformes à un système de routines collectives constitutives du code implicite de la parole (l'épilangue), explicité et transfiguré par les dictionnaires et les grammaires (la métalangue). Appliquons cette conception de la morphosémantique à deux exemples, l'article et les temps verbaux du français.

### **1.1 Le système de l'article**

Suspendons momentanément la dimension épistémique du système de l'article : différons les effets de sens représentationnels de type « indéfinitude » et « définitude » ; et intéressons-nous à sa dimension pragmatique, à savoir, sa fonction *diplomatique* de réguler la co-construction de la référence par les partenaires en interaction. Demandons-nous comment l'article articule la progression des savoirs et

points de vue confrontés par l'interaction et concertés par la conversation. Moreau (2001) réalise une approche comparable mais dans le cadre théorique de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, qui suppose une approche calculatoire de l'interprétation et de la théorie de l'esprit : le questionnement est convergent, mais les présupposés très divergents de ceux de l'énonciation.

En français, le système des articles indéfini et défini *un* et *le* joue un rôle d'huissier, d'introducteur sémantique: les articles annoncent à l'auditeur qu'il va recevoir une notion lexicale dont le référent sera soit préétabli et instantanément récupérable (*j'ai le livre [que tu connais]*), soit à établir et compléter par un apport d'information ultérieure (*j'ai un livre [que tu ne connais pas]*) (pour une approche instructionnelle du déterminant français, cf. Delbart 2007). Cette opposition concerne aussi bien les emplois génériques que spécifiques distingués par Guillaume (1919), et elle forme une sorte de pragmatique schématique intégrée aux systèmes de langue, que les interlocuteurs se doivent de mettre en œuvre par automatisme psychologique (au sens de Janet 2005) sous la forme de psychomécanismes (tels que les conçoit Guillaume 2003). Une telle grammaire contraint le locuteur à toujours positionner la référence d'un nom comme cible des feux croisés des interlocuteurs et à déterminer mécaniquement, inconsciemment, sans y réfléchir, si les points de vue coïncident (article défini) ou divergent (article indéfini), si le référent est conçu dans des termes partagés ou décalés. Le système de l'article réalise un appareil formel de la co-détermination qui contraint tout locuteur à coordonner psychomécaniquement les points de vue des inter-agents autour d'une tâche microsémantique spécialisée : l'amorçage de la production d'un référent concerté en discours à partir de la notion activée par une unité lexicale de langue. Cette définition illustre en quoi l'article réalise la transition d'une fonction diplomatique, la concertation de vues présumées conjointes ou distinctes, à la fonction épistémique, l'avènement d'un référent dont la prise de connaissance est présentée comme insuffisante (*un*) ou suffisante (*le*). Cette distinction est plus nette dans certaines langues comme l'arabe, qui post-pose l'indéfini au nom, mais antépose le défini; ou le breton, dont l'article indéfini est tonique, alors que le défini est atone: dans les deux cas, des moyens syntaxiques ou prosodiques soulignent l'effet d'alerte déclenché par l'indéfini, en contraste avec la neutralité apaisante du défini comme activateur de satisfaction épistémique concertée.

Inversement, une langue comme le japonais ne dispose pas de cet appareil

grammatical de différenciation des regards portés sur le référent du nom. Ceci explique la difficulté des apprenants japonais en français: ce système grammatical leur échappe, il apparaît *insignifiant* et superflu; l'apprenant ne ressent pas quel effet il est censé produire sur l'autre en utilisant *un* ou *le*: l'article *ne fait pas sens* et s'avère inutilisable. Le locuteur japonais, dont la langue communautaire (plutôt que maternelle) ne l'a pas *conditionné* à concerter psychomécaniquement l'accès pragmatique à un référent épistémique, ne *répond* pas en ignorant à l'interprétation l'effet produit par l'article et en omettant de réaliser pour sa part cette étape du protocole imposé. On ne réduit évidemment pas la langue à une machine behaviorienne formée de couples stimulus-réponse, mais on admet que celles de ses composantes les plus mécanistes, psycho-mécaniques, contribuent à former le sujet individuel à des règles ignorées de psychologie interactive proches du conditionnement, auxquelles on ne déroge pas sans même le remarquer, et auxquelles on répond en cas *d'infraction* : le malaise causé au francophone par la phrase sans article malgré son intelligibilité à peine réduite.

Pour sa part, le japonais présente des mises en scène des points de vue interlocutifs à d'autres niveaux. Dans le système de la conjugaison verbale, le verbe final porte une marque dite de registre, qui précise si le locuteur entre en relation avec l'allocutaire sur un mode informel (en position dominante), distant (à égalité) ou honorifique (en position d'infériorité), et ces registres verbaux s'associent à certains mots du lexique, qui ne s'emploient que corrélés à un registre verbal déterminé: le verbe final met en scène un couplage hiérarchisé, et certains mots lexicaux annoncent ce couplage, créant un effet d'huissier comparable à celui de l'article français, même si le domaine où s'exerce l'introduction n'a aucun rapport avec la concertation d'un référent nominal. Ces gymnastiques mentales énonciative et interprétative jouent sur le même terrain mais sont dédiées à des tâches microsémantiques spécialisées différentes et sont activées par des marqueurs grammaticaux non comparables du fait de l'altérité typologique des deux langues et des modèles normatifs d'interactions diplomatiques dont elles sont porteuses. Ces procédures normatives qui s'ignorent forment une culture en tant que système de bonnes pratiques caractérisant une communauté dont les membres se reconnaissent mutuellement à travers des réalisations qui s'emboîtent avec fluidité, à la manière d'engrenages bien profilés et bien huilés. Dans la perspective de la didactique des langues secondes, le repérage

contrastif d'analogies systémiques de ce type, accompagné d'un modèle interprétatif correct de la pragmatique cognitive et collaborative qui se joue à travers eux, permet ensuite au praticien de former une vue claire des protocoles à faire découvrir, puis d'imaginer des solutions diversifiées. C'est dire que l'on se situe sur le terrain de l'interactivité en tant que compréhension et gestion des divergences entre système psychosociaux formalisés par des grammaires. La démarche professionnelle de l'enseignant s'avère complexe et se situe sur le délicat terrain de la transgression, à laquelle il s'impose qu'il soit formé. Ce n'est pas pour rien que l'inculcation contrainte et l'incorporation forcée d'une *langue* littéralement *étrangère* peut être vécue comme dérangeante, si ce n'est intrusive, voire traumatisante, selon le profil psychologique différencié de l'apprenant (cf. la *vicariance*, Berthoz 2013).

## 1.2 Temps verbaux

Dans le domaine des temps verbaux, en recherche donc la même morphosémantique que pour l'article : par quelle concertation diplomatique le temps verbal (*tense*) alimente-t-il la production aux consciences interactive d'un événement sémantique qui apparaît comme la figuration d'un procès, d'un acte, d'un événement, d'une situation situés dans le temps chronologique (*time*) ? Rappelons d'abord que du point de vue de l'énaction (entre autres), le temps ne pré-existe pas. Il ne correspond à aucun paramètre physique détectable et mesurable (Buser et Debru 2011) ; pour tout objet matériel dans l'univers physique, sa fluence apparente est relative à la vitesse de cet objet relativement au champ gravitationnel émis par l'objet massif le plus proche (la Terre dans notre cas, raisons pour laquelle nous humains énaçons tous le « même » temps, évoluant à la « même » surface, alors que les horloges embarquées sur satellites mesurent un décours temporel différent et nécessitent un logiciel de correction) (Rovelli 2011) ; les êtres vivants simples et complexes (micro-organismes, végétaux, animaux de tous niveaux de conscience) ne disposent jamais d'une horloge interne spécifique pour mesurer le temps environnemental (Pöppel 1998) ou réguler les chronologies internes comme le sommeil, l'appétit ou les menstrues. Dans chaque espèce (caractérisée par son domaine consensuel d'interactions), l'individu produit des effets de temporalité en réalisant des synthèses où se comparent des séries de rythmes intracorporels avec des rythmes extracorporels ; par exemple, le chat compare sa motricité avec celle de la souris qu'il a repérée et réalise des projections de type

protension / rétension qui vont lui permettre de sauter là où il anticipe que la souris va aller et non là où elle se trouve, comme s'il calculait les rapports de cause à effet et avait un modèle interne de représentation du temps et des évènements : en fait, ce qui apparaît à l'observateur humain comme un modèle interne résulte de l'incorporation plastique de ces confrontations rythmiques par le corps félin, qui intègre un système d'anticipation non exclusivement cérébral, et non représentationnel.

En somme, *il n'y a pas de temps à représenter* et la problématique des temps verbaux (et de la phraséologie du temps par les marqueurs lexicaux) doit être reconsidérée en s'interrogeant sur la manière dont l'énonciation de marqueurs grammaticaux et lexicaux contribue à faire advenir la concertation des consciences sur une focalisation attentionnelle conjointe dévolue à la production d'un vécu sémantique impliquant ce qu'on pense être de la temporalité *du fait même d'employer le mot temps pour en parler*. Concrètement, il est impossible d'accéder à une représentation mentale de « hier » ou « demain », « le passé » ou « le futur », sans mobiliser dialogalement ou réflexivement les mots qui convoquent le focus attentionnel activé par le lexique inscrit dans les interactions verbales et modélisé par la métalangue comme composante de l'épilangue. C'est dire que la « représentation du temps » telle que la conçoit Guillaume (image-temps, époques) est en fait un modèle lexico-grammatical de chronologie émergeant des interactions verbales réalisées par une communauté réalisant son histoire matérielle et culturelle par son activité et ses engagements productifs ; ceci est une relecture énonciative du « Grammar is conceptualization » de Langacker 1999 qui, dans le paradigme représentationnaliste de la grammaire cognitive, voit dans les formes l'encodage symbolique de représentations psychologiques sous-jacentes, l'ensemble formant des « constructions » par appariements forme / sens et sans que le vécu incarné des signifiants routiniers ne soit responsable de l'avènement des effets de représentations, là est toute la différence : cette construction métalinguistique est inadéquate parce que le linguiste se pose en observateur d'un phénomène étranger à la corporalité sociale alors que son propre corps d'acteur social est partie prenante dans le *linguaging*, qu'il s'agisse de la parole spontanée ou du discours métalinguistique réflexif sur le *linguaging*... une cécité phénoménologique à compenser. Il va donc falloir considérer que l'expression des « époques » (passé, futur) est ancrée dans les termes qui « désignent » ces époques, les mots lexicaux passé, présent, futur, et toute la



phraséologie des circonstants, l'ensemble formant un répertoire de *chronolexes* : ensemble des activateurs lexicaux des actes de représentation temporelle, y compris la dénomination des temps verbaux (*tenses* : *présent, passé composé, futur*), qui nous donnent à croire que les marqueurs grammaticaux, les *chronogrammes*, représenteraient ce que désignent les chronolexes. Survolons donc les temps verbaux du français en recherchant l'effet diplomatique de concertation et de convergence attentionnelle qu'ils activent en y voyant une procédure collaborative de progression ou synthèse sémantique plutôt que l'encodage d'une représentation spécifiée ; l'effet global de « représentation », qui survient avec l'analyse de l'ensemble de l'énoncé, suppose la prise en compte de toutes les relations nouées entre les chronogrammes et les chronolexes temporels, raison pour laquelle on ne peut ramener des « morceaux de représentation » à des segments lexicaux ou grammaticaux.

Le français possède l'imparfait, qui permet de simuler une scène irréaliste à l'instant de parole, empiriquement immatérielle à la sensorialité, mais munie de l'impression psychologique de réalité propre au présent immédiat. Selon le type de contexte dans lequel on l'utilise, ce temps participe de l'expression ou de la simulation des souvenirs (ponctuels ou étendus), des fictions (hypothèses, conditions), et des réminiscences de récits déjà entendus (cas de l'imparfait journalistique de l'introduction d'articles de presse):

1. *Le 26 avril 1986 explosait le réacteur numéro 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl.*

Explicitons par une glose instructionnelle (au niveau métalinguistique) le protocole épilinguistique de synthèse du sens activé par le chronogramme imparfait dans le contexte des chronolexes temporels de cet énoncé : « souvenez-vous, vous avez déjà entendu cette histoire, le récit est en cours, je le reprends là où un autre locuteur l'avait laissé, et je vais ajouter du nouveau. » L'imparfait donne à imaginer comme réelle une situation immatérielle que la perception immédiate *autre que langagière* ne construit pas : l'imparfait induit l'expérience mentale d'une réalité vécue comme exclusivement ancrée dans la partie langagière de l'expérience du rapport à l'environnement et par autrui. L'imparfait a donc deux composantes corrélatives : le sentiment de réalité d'un vécu immatériel et non percevable à l'instant de parole, et l'ancrage exclusif à l'interaction verbale garante de cette réalité. Selon les contextes, l'interprétation met en saillance plutôt l'immatérialité (expression ou simulation de

souvenirs, évènements et habitudes passées ; imagination de scènes fictives mais explorées « sérieusement » comme espaces mentaux correspondant à des réalités possibles méritant d'être explorées) ou plutôt la verbalité sous la forme de la polyphonie (Ducrot 1978), du dialogisme (Bres 2009) et de la médiativité (Guentcheva 2010) (l'imparfait dans sa dimension polyphonique, l'élocution comme répétition et poursuite d'une énonciation antérieure, le dialogisme), comme dans l'énoncé (1), typique des introductions journalistiques adossées à une filiation discursive. L'imparfait en tant que chronogramme de langue forme un réseau complexe impliquant des paramètres hétérogènes tel que le profilage d'un geste mental et la concertation interlocutive relativement à une chaîne dialogique : tel est son profil micro-pragmatique diplomatique spécialisé ; pour les effets de sens dans leur dimension épistémique (émergence d'un effet de représentation), tout dépend des effets de mise en saillance, orientations et spécifications en contexte à l'occasion de la rencontre avec les chronolexes et les inscriptions contextuelles (Gosselin 1996), la connaissance et habitude des contraintes du genre discursif (ici le journalisme) chez le scripteur et le lecteur, etc. L'imparfait constitue ce que Berthoz (2009) nomme un *opérateur simplexe* : le chronogramme de langue anticipe la gestion d'un réseau hétérogène complexe à la limite de l'incohérence, et sa mise en œuvre discursive participe de facto à un protocole pragmatique diplomatique à finalité épistémique que la métalinguistique modélise comme anormalement complexe mais que le vécu épilinguistique appréhende comme ergonomique, convivial (*user-friendly* pour les interlocuteurs), simplexe. Par définition, une grammaire énaïve doit modéliser la simplicité des appareils formels de la co-conceptualisation incarnée : ce faisant, elle rend compte de l'aisance de la parole et permet le développement d'une didactique efficace et accueillante. Le paradoxe est que plus un chronogramme réalise un réseau d'apparence ingérable, plus il est simplexe, et mieux il a réalisé sa mission sans que les usagers ne s'en aperçoivent, à la plus grande perplexité des linguistes (et des enseignants ou des traducteurs) qui ignorent ce principe. L'occultation de la complexité des processus et de l'écart entre la logistique émergentiste et les effets de conscience est la condition nécessaire à la formation d'une croyance en la matérialité et réalité du monde, dont soi-même, et du sens qui leur donne cohérence (cf. Frith 2010 sur la fabrication de l'esprit par le cortex, ce mauvais génie qui nous veut du bien, et qui nous veut tout court). Abordons rapidement les autres temps dans cet

« esprit ».

Pour le passé simple, le locuteur se pose en narrateur *créateur*, exclusif et autoritaire, qui comprime et résume chaque événement narré dans l'instant de parole, ce qui détermine la succession avec la variation de vitesse de déroulement des événements selon le degré de compression (*il dort un instant / trente heures*). Et surtout, le passé simple déclare le locuteur comme expert et maître habilité à décréter ce que le passé est dans les récits historiques ou de fictions. Pour cette raison, le passé simple est muni de conditions pragmatiques identiques à celles de l'acte de langage austinien : il est exigé que le locuteur soit une autorité reconnue par l'auditoire en fonction de normes institutionnelles – l'historien, l'enseignant, le journaliste, l'auteur ; de ce fait, écrire *Didier Bottineau naquit le premier avril 1967* proclamerait le rédacteur de ces lignes comme historiographe habilité à faire entrer un personnage dans l'Histoire, une usurpation qui confinerait au ridicule. Certains enfants en bas âge, fascinés par le passé simple des contes de fées, tendent à raconter leur propre vie avec ce temps, jusqu'à ce que le sourire complaisant de l'adulte révèle l'incongruité de l'infraction aux exigences sociales et recadre l'enfant en l'initiant à cette dimension. Guillaume soulignait l'analogie *marchA-marcherA* (passé simple / futur catégorique), impliquant sans oser le dire ouvertement que les formes de passé simple des personnes singulières des verbes du premier groupe contiennent un marqueur analogique de présent qui rattache le passé simple au *habere* latin qui s'est suffixé à l'infinitif pour former les futurs catégorique (*marcher-a* : infinitif + présent) et hypothétique (*marcher-ait* : infinitif + imparfait) ; par réfection systémique en diachronie, se forme le couple analogique passé simple *march-a* (base + présent) et *march-ait* (base + imparfait). Si l'idée d'un sous-opérateur présent au sein du passé simple semble radicalement incompatible avec « l'image-temps » représentée par cette forme dans le système guillaumien des modes et temps (la chronogénèse), elle s'accommode parfaitement de la définition sociale du passé simple comme chronogramme de la proclamation autocratique d'une vision du passé par le locuteur investi d'une autorité pour la collectivité qui l'accepte du fait de l'avoir investi : il s'agit là d'un micro-acte de langage procédural intériorisé par le marqueur à la prédication verbale et qui affecte l'ensemble de l'énoncé. Ceci constitue le modèle de ce chronogramme comme opérateur *diplomatique* de régulation de la concertation du passé au sein d'une collectivité hétérogène et la manière dont cette dynamique engage

l'effet de représentation dans sa dimension narrative, temporelle et aspectuelle. Par contraste, le passé composé et son ancrage présent partagé (par l'auxiliaire) donne accès au révolu à partir d'une simulation du présent interlocutif commun, ce qui le prive de la dimension autocratique et ouvre la voie à une co-construction démocratique et concertante de l'accompli, d'où son succès dans les situations dialogales et l'exclusion du passé simple.

Pour le futur simple, on se pose en locuteur expert et autoritaire qui détermine de quoi le futur épistémique ou pragmatique est fait en optant pour un scénario à l'exclusion de tout autre envisageable, ce qui en fait un temps autocratique; par contraste, avec le futur proche en *aller* + infinitif, le locuteur s'associe à autrui dans le présent et projette l'avenir en fonction du point de vue commun adopté (futur démocratique), comme l'illustre ce dialogue:

2. - *Dépêchez-vous, il va nous attendre.*

- *Eh bien, il attendra.*

Le futur simple du français, que Guillaume qualifiait opportunément de "catégorique", impose au francophone de se manifester comme prédicteur ou décideur autocrate face à autrui, acte social que certaines langues marginalisent (anglais *shall*, cf. les Dix Commandements) ou ignorent complètement (auxiliaire allemand *werden* "devenir": la grammaire de l'allemand ne possède pas de futur autocratique, ce qui va à l'encontre certaines attentes générées par les stéréotypes culturels issus de l'histoire contemporaine. Comme le passé simple, le futur catégorique intègre une marque de présent (Camussi-Ni 2009) et implique un micro-acte de langage : la détermination autocratique du futur prédit ou programmé face à autrui, par opposition au futur proche, dont l'auxiliaire *aller* au présent fait de la situation l'ancrage partagé à partir duquel le futur se projette ensemble (*il va pleuvoir*) dans un cadre interlocutivement partagé et, en ce sens, *démocratique*. Comme on l'imagine, la distribution des schémas de figuration collaborative du passé ou du futur dans une langue donnée n'est pas sans effet psychosocial sur les sujets parlants contraints d'y recourir quotidiennement (Flamm 1990).

Pour en finir avec le verbe, signalons que les périphrases verbales liées à l'aspect, comme les progressifs anglais (*be* + *V-ing*) et français (*être en train de* + infinitif), sont utilisés non pas pour souligner la durée d'un événement matériel, mais pour imposer à l'allocutaire un travail interprétatif particulier rendu possible par *la*

*mise en durée de l'interprétation elle-même.* En anglais, il s'agit normalement de la récupération des présupposés et de la projection des implications pragmatiques:

3. *I am seeing pink elephants! "j'hallucine!"*

Un éléphant rose, ça n'existe pas: avec le progressif, le message métalinguistique est une instruction implicite du type "cette vision est anormale, prenons le temps d'y réfléchir et tirons-en les conséquences". Autres exemples parlants: un conflit conjugal

4. *If we are not playing golf, I'm not going anywhere!!!*

*Si on ne va pas / plus au golf, moi je ne vais nulle part!!!*

ou la présentation d'une délibération de jury:

5. *The jury is going to be choosing the top model of the year*

*Le jury va procéder à l'élection du mannequin de l'année.*

Implication: ça dure (*be choosing*) non pas parce que ces hommes se rincent l'œil, mais parce qu'il s'agit d'une sélection technique répondant à une procédure avec un cahier des charges, des grilles d'évaluation, etc., ce qu'explicite la traduction française par la phraséologie du métier, vu l'absence d'opérateur grammatical pour mettre cette dimension en ellipse. Derrière la mise en durée du procès se cache celle de l'interprétation elle-même, comme par un effet d'hypallage et de recentrage phénoménologique sur le point de vue du locuteur-observateur, qui impose son témoignage et jugement implicite à l'allocutaire. L'apprenant qui n'acquiert pas cette dynamique interprétative passe à côté de l'essentiel du sens recherché et s'expose à des contresens parfois comiques.

Le français *être en train de* fonctionne différemment: la présence du nom *train*, déverbal du verbe *traîner*, focalise à la fois l'origine du mouvement (d'où vient celui qui "traîne" l'action, d'où la préposition ablative *de*) et sa destination (l'infinitif avec sa dimension prospective, orientée vers un résultat). L'usage de cette périphrase laisse entendre à l'allocutaire (ou au locuteur lui-même, réflexivement) qu'il a raté le début de l'action et ferait bien de la revisualiser depuis le début pour en tirer les conséquences, comme par un effet de mise à jour cognitive:

6. *Je te signale que tu es en train de tacher ta cravate.*

7. *La Chine est en train de rafler tous les marchés africains.*

Ce cheminement est plus spécifique que celui de l'anglais. Pour cette raison, il existe des zones de chevauchement entre les emplois des deux périphrases, mais aussi des divergences (*être en train de* est inutilisable pour l'exemple anglais de la partie de

golf): le progressif anglais, grammaticalisé à l'extrême, peut être employé quand on cherche uniquement à ralentir l'interprétation alors même que le processus lui-même n'est pas en déroulement, ce que ne permet pas le progressif français, plus déictique.

Il est remarquable que l'anglais dispose d'un tel "ralentisseur interprétatif" à usage parfois exclusivement métalinguistique alors que d'autres langues ne le possèdent pas. Dans *l'analyse psychogrammaticale*, Flamm (1990) estime qu'une grammaire reflète une mentalité culturelle. Mon point de vue sera plutôt inverse: l'auto-organisation d'un système de langue en diachronie, avec les aléas que cela suppose du fait des contacts et invasions, crée des possibilités de mise en scène que les communautés explorent aléatoirement au gré des interactions verbales, créant des systèmes de pensée qui ne les reflète pas au départ, mais auxquels ils se conforment par pratique régulière; la langue nous précède tous et c'est elle qui fait ce que nous sommes plutôt que l'inverse, et elle évolue bien malgré nous dans l'interaction, même si nous y contribuons subjectivement par la créativité accidentelle ou intentionnelle. Illustrons cela avec un fait lexical.

L'anglais distingue deux verbes signifiant "atteindre", *reach* et *attain*. Le premier, d'origine germanique, conserve dans sa sémantique lexicale le regard des communautés qui l'ont introduit dans la langue, à savoir les Saxons, essentiellement des familles d'agriculteurs et de guerriers: *reach* est pensé dans sa dimension matérielle, corporelle, pragmatique, ancré dans une réalité terre à terre. *Attain*, d'origine romane, a été introduit plus récemment dans le contexte d'écrits philosophiques, religieux, économiques, politiques: sa sémantique lexicale hérite de la "culture" des communautés qui l'ont introduit par leurs discours dans son contexte et genre dissertatoire. C'est dire que les anglophones d'aujourd'hui, qui utilisent les deux verbes, sont invités à se penser ou se présenter soit comme des agents dans le monde matériel, soit comme des penseurs dans le monde idéal. On dira donc:

8. *I can't reach for the jam on the shelf*

*Je n'arrive pas à atteindre la confiture sur l'étagère*

Dans ce contexte, le verbe *attain* est exclu.

Dans une présentation au cours d'un conseil d'administration, on pourra dire:

9. *We are not going to attain our goals this year*

*Nous n'atteindrons pas nos objectifs cette année*

En employant *attain*, le locuteur se met en scène comme l'expert qui manipule les

abstractions; ce verbe figure un geste d'esprit. Mais le même locuteur peut la jouer décontractée en disant informellement pendant la pause café:

10. *I'm afraid we are not going to reach our goals this year*

Le fait d'employer le verbe "corporel" n'est pas contre-indiqué, il permet simplement d'éviter de se mettre en scène comme un professionnel expert de la phraséologie du domaine d'activité en un moment où tel n'est pas l'enjeu. Comme on le voit, le lexique héberge des traditions culturelles implicites héritées des groupes humains contrastés, porteurs des lignées dialogiques où se forge le sens du mot par ses emplois récurrents; le locuteur actuel qui mobilise tel ou tel mot réinvestit symboliquement ces rôles historiques subliminaux, se produisant sans le savoir comme la poursuite de telle lignée culturelle plutôt que telle autre. Cependant, ce qu'il sait intuitivement, c'est que le choix entre *reach* et *attain* détermine les rôles symboliques qu'il distribue entre lui-même et les auditeurs : avec *reach*, des *coopérateurs* engagés dans la réalisation d'un projet matériel ; avec *attain*, des collaborateurs en uniforme institutionnel impliqués dans une projection spéculative. La valeur d'opposition entre *reach* et *attain* ne s'affirme pas tant par le type de schéma de représentation et d'*affordances* qu'ils semblent encoder (Gibson 1979) que par leurs manières de mettre en scène, « énoncer », l'interaction verbale, conformément à la fonction diplomatique des opérateurs, exactement comme les interjections émotionnelles (Bottineau 2013).

Tout ceci nécessite que s'écarte d'une conception représentationnelle et spectatorielle du sens lexical et grammatical au profit d'une conception énonciative et actorielle de la parole dans une langue: en parlant, on se produit au sens théâtral, on *existe* au sens étymologique, en adoptant les formats culturels transmis par les lignées d'interactions verbales où se forge le lexique et se systématise la grammaire. Pour cette raison, le lexique et la grammaire sont porteurs d'une culture très profonde et largement inconsciente, qu'il faut pourtant ressentir et découvrir pour la partager. Tout ceci est vrai de la langue dans sa dimension technique des marqueurs linguistiques, mais ça l'est encore plus de la parole dans sa dimension incarnée, à laquelle nous en venons à présent.

## **2 L'inscription corporelle de la normativité culturelle dans les langues**

La parole dans une langue est aussi un sport physique, une coordination articulaire et gestuelle, une manière de se coproduire avec autrui dans le dialogue

par des réalisations kinésiques incarnées. Or ces "prestations" sont elles-mêmes chargées de sous-produits culturels inconscients et perçus de manière divergentes selon que l'on adopte un point de vue intérieur ou extérieur à la communauté qui les pratique, ce qui est à l'origine de bien des clichés, voire des préjugés communautaristes, et des difficultés d'apprentissage.

Delattre (1953) a décrit le français comme relevant de ce qu'il appelle le "mode tendu" en phonétique articulatoire. Par cette expression, il désigne le fait que le système musculaire de l'articulation au niveau buccal l'emporte sur le système expiratoire au point d'asservir l'expiration au profit de la phonation: l'articulation contrôle et régularise le flux expiré. Il en résulte la stabilité des voyelles, la quasi inexistence de l'accent d'intensité, la faible variation des longueurs vocaliques, la robustesse des oppositions voisées / non voisées au niveau des consonnes plosives (le voisement commençant avant la plosion, contrairement à ce qui se passe en allemand).

Au-delà de la description, au niveau de l'incarnation, ceci correspond à une coordination motrice hiérarchisée: (i) on maîtrise l'expiration par la phonation, et (ii) pour les consonnes voisées, on prépare la plosion par le voisement. D'autres langues possèdent les coordinations inverses. En allemand, pour une consonne voisée, c'est la plosion qui prépare le voisement, d'où son audibilité faible ou nulle. En anglais, c'est la phonation qui est asservie par l'expiration, d'où la tendance générale des syllabes et des voyelles à s'adapter de manière plastique à la décroissance de la pression expiratoire: dans les diphtongues, le second phonon est plus faible que le premier (cf *I* vs *äie*, *bay* vs *abeille*); dans les voyelles longues, le parcours vocalique est souple et varie entre le début et la fin (cf. *sure* / *shore*). Dans les monosyllabiques, la plosive non voisée initiale est séparée de la voyelle par une légère expiration (*pit* [p<sup>hit</sup>]), sauf si cette plosive est précédée d'une sifflante, qui affaiblit la pression expiratoire en début d'attaque (*spit* [spit] et non pas [sp<sup>hit</sup>]). Pour le francophone, l'anglophone britannique peut sembler asthmatique et éventuellement séduisant, comme Jane Birkin qui conserve en public ses expirations chuintantes, alors qu'en privé elle s'exprime dans un français plus authentique. Inversement, le francophone parlant anglais semble coincé du fait de conserver le mode tendu et de déformer la syllabation en l'appliquant indument. Il faut dire que la terminologie invite à se méprendre: pour les voyelles longues comme *heat* [hi:t] on parle de voyelles tendues, si bien que l'apprenant tend à



l'allonger par une tension musculaire et une vocalisation prolongée activement [hiiiiit] alors qu'il faut faire l'inverse, relâcher la tension phonatoire et laisser l'expiration prendre le dessus, comme dans des exercices de relaxation. On laisse imaginer le malentendu et le stress que cela génère, et les efforts d'imagination nécessaires pour inventer des modèles d'apprentissage qui corrigent ces écarts de manière conviviale, des détours simplexes (Berthoz 2009).

Pour donner deux autres exemples, une langue comme l'espagnol ibérique se caractérise par un léger prognathisme de la mâchoire inférieure: ceci écrase légèrement les phonèmes apicaux (*s* chuintant, *t* assourdi), libère la vibration apicale du *s*, approfondit la laryngale (*jota*), raccourcit les mouvements de la mâchoire, et donc, accélère naturellement le débit du nombre de syllabe par minute. Inversement, l'italien se caractérise par l'ampleur remarquable des mouvements coordonnés de la mâchoire et des bras, d'où l'ampleur des voyelles, porteuses de fluctuations intonatives marquées, et la tendance générale à occuper l'ensemble de l'espace articulatoire et interlocutif. Ces différentes coordinations motrices font de la parole des "sports nationaux" qui identifient ceux qui les pratiquent et les caractérisent au regard d'autrui. Comme tout sport, la parole dans une langue donnée, physiquement contraignante, oriente le vieillissement corporel dans des directions divergentes: avec l'âge, les voix française, anglaise, allemande, espagnole, italienne, arabe, russe progressent dans des directions particulières, exactement comme le cavalier chevronné a des chances de former les jambes arquées de Lucky Luke chevauchant Jolly Jumper à longueur de journée. Cette plasticité fédératrice et vicariante passe inaperçue du point de vue intérieur des membres de la communauté qui la partage mais s'impose à l'observateur extérieur qui participe lui-même d'une communauté divergente sans s'en rendre compte. Il s'ensuit des perceptions interculturelles réciproques qui ne se rencontrent pas et des malentendus intercommunautaires - malentendus qui, par définition, *s'ignorent* dans tous les sens du terme.

Le français fournit un exemple saisissant de l'impact culturel et de l'ancrage subliminal des coordinations motrices. En français, les voyelles fermées /y/ et /u/ sont produites accompagnées d'une projection bilabiale sous-tendue par un geste musculaire actif que l'on ne retrouve pas dans d'autres langues comme l'anglais, où se réalise un simple arrondissement (cf. *foule* vs *fool*) ; les coordinations musculaires

respectives diffèrent bien plus que ne le laissent imaginer les indices visuo-faciaux si on les considère hors de la *perçaction* (Berthoz 2011), la perception comme système fonctionnel coordonnant les motricités neuronales, nerveuses et musculaires réparties sur l'ensemble du corps. En français, ce geste de protraction bilabiale fait donc partie de la coordination motrice caractérisant le phonème /u/. De ce fait, il est relié au système neurophysiologique de contrôle moteur langagier. En outre, il est intégré à la matrice gestuelle du /u/, laquelle se contrôle globalement par un "neurone pyramidal" dédié, qui joue le rôle d'interrupteur commun pour activer l'ensemble de la coordination: le locuteur produisant /u/ n'a pas à projeter les lèvres séparément de manière sélective ni intentionnelle; ce geste échappe au contrôle ciblé ainsi qu'à la proprioception sélective au niveau de la gestualité faciale. En conséquence, l'ensemble forme une Gestalt, et ses composantes, comme la protraction bilabiale, ne comportent aucune connotation particulière. Il en va autrement pour un visage non francophone: pour des langues comme l'anglais ou le japonais, les phonèmes plus ou moins homologues ne recrutent pas la protraction bilabiale dans la coordination motrice définissant le phonème dans le cadre d'une phonologie motrice et incarnée. En conséquence, ce geste n'entre pas dans une Gestalt et sera remarqué visuellement, singularisé, et incorporé par le *perçacteur* sous la forme d'une simulation motrice qui n'accèdera pas à sa conscience rationnelle mais « parlera » à son système émotionnel dans sa dimension incarnée et intégratrice. Apprendre sa production exigera de l'apprenant dans un premier temps un contrôle neuromoteur séparé et non relié au système langagier, mais aux systèmes d'activités non verbales qui le mobilisent comme le sifflement, la succession, le baiser: le geste est inévitablement connoté et relié au système des émotions, ce qui le rend difficile à accepter en cas d'interdiction culturelle puissante. Toute la difficulté est de susciter l'intégration du contrôle moteur du geste de protraction bilabiale au système de coordination motrice que constitue le phonème redéfini dans la perspective éactive et incarnée: une fois l'intégration réalisée, cette composante gestuelle de la Gestalt n'est plus singularisée, cesse d'être intrinsèquement parlante, et ses effets connotatifs sont inhibés.

En outre, la théorie motrice de la perception auditive (Lieberman et Mattingly 1985) montre que la présentation d'un son langagier à la conscience perceptive ne réside pas uniquement dans le traitement analytique des propriétés du signal comme la reconnaissance des formants vocaliques en tant que matrice fréquentielle articulant

fréquence fondamentale et harmoniques; elle implique également la réalisation d'une simulation motrice par le cerveau qui se "joue" le contrôle moteur du son vocal correspondant tout en bloquant sa réalisation somatique phonatoire par un jeu d'inhibiteurs qui empêche la transmission de la simulation aux muscles de la phonation. Le cerveau de l'auditeur simule un geste fantôme qui réplique l'articulation du locuteur, mais cette réplique n'accède pas à la conscience: elle contribue simplement à l'intériorisation de la motricité de l'autre. La raison en est très simple : à une configuration audible de formants acoustiques, correspond *biomécaniquement* une configuration motrice du système phonatoire capable de produire la voyelle ; l'auditeur reconnaît les gestes qui lui sont familiers.

Cette *incorporation* de la motricité d'autrui passe par divers canaux. D'une part, le système visuel et les neurones miroirs, comme le montre l'effet McGurk (McGurk et McDonald 1976): l'expérience consiste à fausser l'interprétation auditive d'un son langagier en synchronisant l'audition d'une syllabe (signal acoustique) avec la visualisation à l'écran d'une autre syllabe dont la gestualité faciale suggère une articulation différente (signal optique conflictuel); la rapidité et la présence de l'input optique crée un effet d'amorçage visuel inconscient qui amène le cerveau à "décider" de la voyelle entendue sur la base de l'indice moteur visuo-facial avant même de recevoir le signal acoustique et de le traiter par un autre schéma de motricité, ce qui inhibe sa prise en compte et génère une erreur de simulation audio-motrice. Ceci montre que l'évènement auditif qui émerge à la conscience dépend entièrement du modèle de simulation motrice qui a été stimulé par les divers signaux et que l'on peut dérouter par un input de signaux incohérents à vitesses de traitement contrastés : le son entendu ne résulte pas du traitement calculatoire des fréquences acoustiques, mais de la coordination motrice qu'elles activent - si un visuel fallacieux ne les en empêche pas. La chose est tellement vraie que si on projette simultanément à l'écran les deux visages, celui articulant la même syllabe que celle du signal acoustique et celui articulant la syllabe divergente, alors le spectateur est libre de se faire l'une ou l'autre des deux syllabes inspirées par le signal optique à motricité visuelle sans que le signal acoustique ne varie : alors même qu'on connaît le « truc », il marche aussi bien, ce qui est très perturbant. La raison en est que les amorçages des schémas de motricité qui profilent l'expérience auditive relèvent de mécanismes de cognition incarnée de bas niveau et d'un automatisme psychologique de type stimulus / réponse typiquement

perçactif qui ne se laissent pas atteindre par des processus cognitifs de haut niveau comme la cogitation réflexive portant sur un conflit audio-visuel déjà réalisé au moment où il est repéré comme problématique. *L'observateur* a beau faire, il ne peut pas détricoter le travail du *perçacteur* même s'il le trouve mal fait.

L'incorporation auditive de la motricité phonatoire passe également par *l'oreille*: dans des travaux expérimentaux confirmés par d'autres, Tomatis (1991) montre comment des micromuscles règlent la tension du tympan et des étriers de l'oreille interne de manière à profiler sa courbure et l'ajuster pour saisir de manière optimale les fréquences des formants vocaliques dont la configuration est connue par avance, exactement comme une main s'ajuste différemment à la forme et texture d'un ballon ou d'un savon dont elle connaît les propriétés mécaniques et anticipe les « réactions », la traitant comme un partenaire dans l'interaction, selon une relation de protagoniste à antagoniste. Or, cette micro-motricité de l'oreille interne est neurophysiologiquement liée à la motricité en général, dont celle de la phonation, ce qui permet l'existence de relations directes et de corrélations entre schémas d'action motrice phonatoire et auriculaire pour une même voyelle: l'audition de la voyelle active directement la simulation phonatoire, même sans relai visuel. En somme, dans le paradigme de la cognition incarnée, une voyelle est à définir comme une matrice de traits corrélant les motricités auditive et phonatoire. Pour cette raison, le traitement perceptuel multimodal de la voyelle ouïe ne peut pas ne pas déclencher la simulation motrice du geste correspondant. En écoutant autrui et en le regardant parler, on partage ses gestes, et l'audition langagière réside dans cette expérience, d'où la surdité de qui ne sait *faire sa part*, comme certains auditeurs francophones passant une épreuve de *listening* du TOEIC, produit commercial d'évaluation linguistique dont la conception même occulte l'interactivité incarnée, au risque de contrefaire de l'expérience des interactions verbales et d'imposer au candidat de se conformer à la technique d'évaluation plutôt que d'apprendre à participer au *languageing*.

En conséquence, la conscience de l'auditeur xénophone de la voyelle francophone peut détecter intuitivement l'irruption d'un geste transgressif comme la protraction bilabiale, et ressentir au niveau du conscient une gêne ou un malaise qui manifeste discrètement un mécanisme de défense spontanée au niveau inconscient. Décrire cette dynamique de l'incorporation suppose une phraséologie du type "pénétration" qui n'est pas dénuée de connotations dérangeantes, et la chose se vérifie.

Au plan théorique, cette question a été abordée de manière ludique et provocatrice par le philosophe et traductologue germaniste Jean-René Ladmiral dans le chapitre 2 de *La communication interculturelle* (Ladmiral et Lipiansky 1989) : la personne subjective incorpore et incarne un système de relations (Dinis 2010) qui se matérialise dans l'expérience de la diversité des interactions verbales dans les langues, que mettent en scène certains auteurs comme Vassily Alexakis, chez qui les langues sont des personnages-esprits venant investir et habiter celui qui les apprend (Mazauric 2005), comme dans la symbolique des masques balinais qui, posés sur le visage humain, font advenir en lui l'esprit qui donne accès à la connaissance du monde vu par les yeux du masque derrière lequel il se cache. Au titre d'anecdote, j'ai moi-même testé l'imitation de voix africaines, où se joue un conflit entre un resserrement glottalique et une surpression pulmonaire appuyée par le diaphragme, avec pour effet une constriction vocale caractéristique; réaction d'une des étudiantes d'une quarantaine d'années dans un Séminaire du Master de Management Interculturel: "Arrêtez, ça me fait mal au ventre, ça me rappelle mon père". Compte tenu du caractère distribué de ce type de coordination motrice, sa répliation et incorporation par l'intéressée a affecté bien plus que la zone phonatoire; plus exactement, la zone phonatoire est dans ce cas plus étendue que la cavité buccale.

Dans le même ordre d'idées, Tomatis a montré expérimentalement que la proprioception de notre propre voix passe par divers canaux: aérien, liquide (le sang) et osseux, vecteurs de propagation à des vitesses distinctes et qui amplifient ou atténuent les propriétés acoustiques de manières contrastées, ce qui complexifie l'expérience de la voix dans son rapport à la motricité par divers effets de saillance. On comprend donc que cette notion de l'incorporation motrice de l'articulation langagière d'autrui est un processus bien réel, vécu dans l'expérience quotidienne, accessible à l'étude scientifique instrumentée; et cette incorporation joue un rôle structurant dans la perception mutuelle des psychomotricités langagières, en particulier quand des comportements connotés sont diversement impliqués et jugés. En la matière, on sait aujourd'hui que l'inconscient et le refoulement sont en partie des produits cognitifs culturels appris et imposés par un système de prohibitions normatives, communes, les tabous: comme le dit lapidairement le titre d'un séminaire de psychologie à l'Université Paris Ouest - Nanterre, *l'inconscient est social*.

### 3 Tels problèmes, quelles solutions?

Pour ce qui est des représentations langagières simulées par le lexique et la grammaire, la compréhension précise de la nature des problèmes permet aux enseignants praticiens en langues étrangères d'imaginer des mises en scènes et activités pragmatiques interactives concrètes, souvent ludiques, pour mettre en place les "bonnes pratiques mentales" par des voies détournées, ce que Berthoz 2009 nomme des *détours simplexes*. Pour ma part, le français, j'ai imaginé de présenter l'article français comme un *timbre* que ferait sonner le facteur (locuteur) pour annoncer au destinataire (l'allocutaire) qu'il s'apprête à déposer un paquet emballé (le mot) dont le contenu (réfèrent) sera reconnu et apaisant (timbre grave: l'article défini) ou inconnu et alarmant, à examiner avec attention pour obtenir satisfaction (timbre aigu: l'article indéfini). Une fois introduite cette métaphore scénique, il est possible, en cas d'erreur de l'apprenant (*j'ai pas trouvé livre*), de refuser le "paquet nominal" en s'exclamant "eh! la sonnette!") à la manière du résident d'un domicile qui s'insurgerait contre une intrusion sans avis préalable: on fait comprendre qu'en français, un nom indéterminé est reçu comme une intrusion sémantique. La concertation préalable sur la co-construction planifiée du réfèrent d'un signifié lexical est une routine diplomatique propre au français, sa "culture" interactionnelle implicite, efficace, cohérente, mais non nécessaire en elle-même, donc pas universelle. Sensibiliser à l'expérience de la transgression diplomatique est un détour simplexe qui ouvre une voie, ou voix, d'accès indirecte, mais efficace et rassurante, à la concertation sémantique énoncée par l'article. Pour l'enseignant, la connaissance des tenants et aboutissants descriptifs et théoriques (épi- et méta-grammaire, fonction diplomatique des opérateurs, concertation d'effets de représentation émergents) aide à la conception de ce type de démarche, mais elle ne suppose pas nécessairement un discours explicite sur ces questions en cours : l'acte grammatical n'est pas nécessairement un cours de grammaire. La manière de mobiliser une linguistique énoncée dans une perspective didactique raisonnée, efficace et réaliste est en soi un vaste champ de recherche et d'expérimentation encore incipient.

Dans le domaine de l'incorporation motrice, la métaphore incarnée, autre forme de détour simplexe, peut remplir la même fonction. Par exemple, un groupe de recherche français en FLE teste une sorte de chorégraphie manuelle où la motricité phonatoire des articulateurs de la cavité buccale est répliquée par une motricité

mimétique et symbolique au niveau des bras et mains: le poing droit représente les lèvres, le poing gauche l'apex de la langue, et la différence de hauteur, le degré d'aperture. Pour un /i/, poings gauche et droit sont en contact (pas de rétraction apicale ni de mouvement labial). Pour un /a/, le poing droit descend (accroissement du degré d'aperture). Pour un /y/, le poing droit s'avance d'un degré (premier degré de protraction labiale) alors que le poing gauche recule d'un degré (premier degré de rétraction linguale, voyelle centrale). Pour un /u/, le poing droit s'avance d'un second degré (second degré de protraction, plus avancé et resserré) alors que le poing gauche recule d'un second degré (second degré de rétraction linguale, voyelle d'arrière). Les autres voyelles (*e* ouvert et fermé, *o* ouvert et fermé) s'obtiennent par les configurations kinésiques correspondantes en jouant sur l'axe vertical pour le degré d'aperture et l'axe horizontal pour le couplage de la rétraction linguale et de la protraction bilabiale.

Le système a sa complexité et son caractère ludique et sa maîtrise demande une certaine pratique: il focalise l'attention. Quand on synchronise parfaitement les articulations manuelles et corporelles, le cortex développe spontanément de nouveaux réseaux neuronaux qui coordonnent les motricités associées de manière à les contrôler comme matrices solidaires, comme les phonèmes. La relation entre les motricités manuelle et phonatoire passe du mimétisme au symbolisme au sens étymologique: elles deviennent les parties solidaires d'une même totalité gestaltique. Dans ce nouveau contexte, la protraction bilabiale se retrouve intégrée à un "commando" manuo-vocal, et l'attention portée sur la partie externe de la gymnastique place les lèvres hors du focus attentionnel, le libérant de l'interprétation ciblée et des connotations indésirables: hors du regard et de la gêne qu'il occasionne, le phonème en tant que coordination motrice se met en place, se construit. Enfin, il acquiert son autonomie, et le relais extérieur devient superflu. La méthode a ses chances de fonctionner parce que le système neurophysiologique, simplexe, cherche toujours à optimiser ses performances en créant les coordinations partout où la détection d'analogies et de synchronisations motrices les rend pertinentes. Le détour simplexe consiste ici à utiliser le corps kinésique comme levier pour maîtriser la création et le contrôle de coordinations phonatoires réfractaires. En cours, on peut aussi bien jouer la chose avec de jeunes élèves que l'expliquer à des élèves ingénieurs qui exigent la compréhension et légitimation d'une démarche non conventionnelle avant d'y

participer, ce qui se comprend.

Pour comprendre ce qu'est une coordination motrice, deux exemples: d'une part, le jeu de la rotation de la main gauche au-dessus de la tête et de la main droite simultanément près de l'abdomen; personne ne parvient à inverser l'une des rotations sans inverser l'autre: leur commande est coordonnée. ensuite, le *moonwalk* de Michael Jackson dans *Billie Jean*, où il recule tout en paraissant marcher vers l'avant, comme si un tapis roulant invisible truquait la scène: le "truc" consiste à (i) lever le talon gauche sur la pointe, (ii) faire porter le poids du corps sur la jambe gauche (ce qui demande un grand entraînement et une forte musculature, comme pour les pointes en danse classique), (iii) reculer le pied droit en le glissant posé à plat au sol (ce qui n'est possible que si le poids du corps porte effectivement sur la jambe gauche à ce moment); puis recommencer (lever le talon droit appuyé sur la pointe en y reportant le poids du corps, etc.). L'exercice est complété par d'autres motricités des épaules, de la tête et du regard, qui créent là aussi les apparences inverses aux attentes de l'observateur. L'ensemble du *moonwalk* se construit en décoordinations multiples contre-intuitives à la limite de l'absurde, comme le fait de reposer le poids sur la pointe alors que la plante de l'autre pied, apparemment bien posée, glisse à plat sans rien porter, comme si la force de gravité avait disparu. L'incongruité de cette orchestration place le cerveau de l'observateur dans l'incapacité de simuler une matrice de décoordinations totalement inconnue, ce qui rend l'ensemble non seulement inimitable, mais visuellement inintelligible, *inincorporable*, donc magique, inaccessible à l'observateur tenu en échec. La phonologie incarnée se base sur les principes inverses de la coordination systématique et de la quête de simplicité génératrice d'ergonomie et de confort dans l'interaction. Pour cette raison, elle est praticable dans des conditions conviviales, et le caractère un peu "far west" des apparences qu'elle se donne parfois est compensé par les fondements théoriques, descriptifs, expérimentaux et terminologiques sur lesquels elle s'appuie; et comme on l'a suggéré, elle peut contribuer à faire contourner des barrières interculturelles inconscientes très profondes et parfois marquantes.

## **Conclusion**

Au terme de ce survol, on a évoqué des moyens grammaticaux, lexicaux et phonatoires par lesquels l'expression dans une langue affecte le sujet parlant par le jeu



d'un entraînement procédural et d'une incorporation motrice approfondis, avec conformation à des normes psychosociales à la fois abstraites et incarnées, intuitives et subliminales. La question a été abondamment traitée en littérature et éprouvée par diverses expériences poétiques et musicales comme Roy Eales and Friends (Bottineau 2012), mais elle émerge tout juste en linguistique théorique et appliquée et en didactique des langues-cultures, expression qui prend un sens renouvelé au prisme de l'énaction. Les enjeux sociétaux sont considérables pour l'interculturalité populaire spontanée comme pour l'interculturalité professionnelle réflexive et instrumentée. Le *linguaging* dans une langue est, par nature et par culture indissociablement, par « étance » et essence pour citer Damourette et Pichon, la réalisation d'un domaine consensuel d'interactions par les corps vivants des individus qui composent la communauté comme on compose une mélodie, et se composent au sein de la communauté en participant à la composition du groupe : les autopoïèses individuelles et collectives sont indissociables et mutuellement intégrées. Du point de vue épistémique de la construction de la connaissance scientifique, on estime qu'à l'heure actuelle, le paradigme de l'énaction est de ceux qui contraignent le mieux leurs hypothèses par une construction phénoménologiquement motivée des observables qu'ils modélisent et formalisent. Et du point de vue applicatif et pragmatique des activités professionnelles, une construction théorique et descriptive à ce point en prise avec la question de l'expérience des interactions se place au cœur des problèmes rencontrés par l'activité langagière et devrait être à même de proposer des solutions adaptées (Damar 2009 sur la valeur d'applicabilité d'une théorie linguistique des articles). Pour cette raison, il serait logique et souhaitable que ce type d'approche, encore confidentiel, se déploie pleinement dans l'avenir ; non pas qu'il explique tout, mais que son horizon de développement s'avère considérable, et ses limites réductionnistes, hors de vue pour le moment.

### **Bibliographie**

ALEXAKIS, Vassily: *Les mots étrangers*. Paris: Stock 2002.

BERTHOZ, Alain: *La simplicité*. Paris: Odile Jacob 2009.

BERTHOZ, Alain: *La vicariance*. Paris: Odile Jacob 2013.

BERTHOZ, Alain et ANDRIEU, Bernard: *Le corps en acte – Centenaire Maurice Merleau Ponty*. Nancy: Presses Universitaires de Nancy 2011.

- BOTTINEAU, Didier: L'émergence du sens par l'acte de langage, de la syntaxe au submorphème. In M. Banniard & D. Philps (éds): *La fabrique du signe, Linguistique de l'émergence*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail, Interlangues, linguistique et didactique 2010. p. 299 - 325.
- BOTTINEAU, Didier: Language and enaction. In J. Stewart, O. Gapenne, E. Di Paolo (eds): *Enaction: toward a new paradigm for cognitive science*. Cambridge: MIT 2010 p. 267 - 306.
- BOTTINEAU, Didier: La fabrique de la langue, fabrique de l'humain. In K. Nassikas, E. Prak-Derrington, C. Rossi (eds): *Fabriques de la langue*. Presses Universitaires de France 2012. p. 161-197
- BOTTINEAU, Didier: La poésie multilingue de Roy Eales : 'le corps entre quatre langues' ou la pratique de 'l'invervation'. In F. Lautel-Ribstein et J.-Y. Masson (éds.): *Revue SEPTET, Des mots aux actes n°3 : Jean-René Ladmiral : une oeuvre en mouvement, Actes du colloque international organisé les 3-4 juin 2010 à l'université de Paris-Sorbonne*. Perros-Guirec: Anagrammes, septembre 2012. p. 271 - 288.
- BOTTINEAU, Didier: Pour une approche enactive de la parole dans les langues. In: *Langages*, 192, 4/2013 (décembre), G. Louÿs & D. Leeman (dir.), *Le vécu corporel dans la pratique d'une langue* p. 11 - 27.
- BOTTINEAU, Didier: OUPS ! Les émotimots, les petits mots des émotions: des acteurs majeurs de la cognition verbale interactive. In: *Langue française*, 180, 4/2013 (décembre), Chatar N. (dir.), *L'expression verbale des émotions*, 2013. p. 99 - 112.
- BRES, Jacques: Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif. In: *Langue française* 3/2009, 163, p. 21 - 39.
- BUSER, Pierre et DEBRU, Claude: *Le temps, instant et durée. De la philosophie aux neurosciences*. Paris : Odile Jacob 2011.
- CAMUSSI-NI Marie-Armelle: De la présence du présent dans le futur simple. In: *Faits de Langues* 33, Ophrys 2009, p. 19 - 26.
- DAMAR, Marie-Eve: La valeur d'applicabilité d'une théorie linguistique. L'exemple des articles *un* et *le* en FLE. In: *Les Cahiers de l'Acedle*, 2009, 6, 2, p. 101 - 128.
- DELATTRE Pierre. Les modes phonétiques du français. In: *The French Review*, 1953, 27/1, p. 59 - 63.
- DELBART, Anne-Rosine: Jalons pour une grammaire instructionnelle de l'article français. In Bouchard, D. ; Evrard, Ivan ; Vocaj, E. (éds), *Représentations du sens*

- linguistique II*, Bruxelles: De Boeck 2007 p. 91 - 100.
- DINIS, Alfredo: From my-self to our-selves : persons as either ‘individual substances’ or ‘relations’. In Cowley Stephen J., Major João C., Steffensen Sune V., Dinis Alfredo. (Eds): *Signifying Bodies: Biosemiosis, Interaction and Health*, The Portuguese Catholic Faculty of Philosophy, University of Braga, 2010 p. 75 - 100.
- DUCROT, Oswald: L'imparfait en français. In: *Linguistische Berichte*, 1979, 60, p. 1 - 23.
- EALLES, Roy: *Just in case. Music / Poetry in five languages*. CD. 2010. roy.eales@orange.fr.
- FLAMM, Alexandre: *L'analyse psychogrammaticale*. Lausanne: Delachaux et Niestlé 1990.
- FRITH, Chris: *Comment le cerveau crée notre univers mental*. Paris: Odile Jacob 2010.
- GIBSON James J.: *The ecological approach to visual perception*. Boston: Houghton Mifflin 1979.
- GOSSELIN, Laurent: *Sémantique de la temporalité*. Louvain-la-neuve: Duculot 1996.
- GUENTCHEVA, Zlatka: Référentiels aspecto-temporels : imparfait et aoriste en bulgare et imparfait et passé simple en français. In: A. Bonova e O. Inkova (eds), *L'analisi linguistica e letteraria 28/1 Categoria verbali del organizzazione testuale. Studi contrastivi slavo-romanzi*, 2010 p. 69 - 80.
- GUILLAUME, Gustave: *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris: Hachette, 1919.
- GUILLAUME, Gustave: *Prolégomènes à la linguistique structurale 1*. Québec: Les Presses de l'Université Laval 2003.
- GUILLAUME, Gustave: *Prolégomènes à la linguistique structurale 2*. Québec: Les Presses de l'Université Laval 2004.
- JANET, Pierre: *L'automatisme psychologique - Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*. Paris: L'Harmattan [1889] 2005.
- LADMIRAL, Jean.-René & LIPIANSKY, Edmond Marc: *La Communication interculturelle*. Paris: Armand Colin 1989.
- LAFONT, Robert: *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion 1978.
- LAFONT, Robert: *Il y a quelqu'un. La parole et le corps*. Limoges: Lambert-Lucas [1994] 2007.

- LANGACKER, Ronald W.: *Grammar and Conceptualization*. Berlin: De Gruyter 1999.
- LIBERMAN, Alvin M. & MATTINGLY, Ignatius G.: 1985. The motor theory of speech perception revised. In: *Cognition* 21 p. 1 - 36.
- McGURK, Harry et McDONALD, John: Hearing lips and seeing voices. In: *Nature*, 1976, 264, p. 23 - 30.
- MAZAURIC, Catherine: Fatigue d'être soi et mots étrangers : les Afriques de Vassilis Alexakis. In: *Ethiopiennes* 2005, 74,  
[http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id\\_article=270](http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=270)
- MERLEAU-PONTY, Maurice: *Phénoménologie de la perception*. Paris: Gallimard 1954.
- MOREAU, Gaëtan: Améliorer l'usage des déterminants en FLE pour les apprenants japonais. Université de Chiba 2001. <http://www.f.chiba-u.jp/about/plc07/plc07-03.pdf>
- OGIEN, Albert: *Les formes sociales de la pensée, La sociologie après Wittgenstein*. Paris: Colin 2007.
- OLIVIER, Gérard: *La cognition gestuelle, ou de l'écho à l'ego*. Presses Universitaires de Grenoble 2012.
- PÖPPEL, Ernst: Wie kommt die Zeit in den Kopf ? In: *Zeitschrift für Kultur Austausch*, 1998, 3, p. 29 - 31.
- ROVELLI, Carlo: *Et si le temps n'existait pas ?* Paris: Dunod 2011.
- SIMONDON, Gilbert: *L'individuation psychique et collective*. Paris: Aubier 1989.
- TOMATIS, Alfred: *Nous sommes tous nés polyglottes*. Paris: Fixot 1991.
- VARELA, Francisco, THOMPSON, Evan et ROSCH, Eleanor: *The Embodied Mind: Cognitive Science and Human Experience*. Cambridge: MIT Press 1993.
- VARELA, Francisco: The Specious Present. In Petitot J. et al. (Eds), *Naturalizing Phenomenology: Issues in Contemporary Phenomenology and Cognitive Science*. Stanford: Stanford University Press 1997, p. 266 – 329.

**Didier Bottineau**

**CNRS, LDI (Lexiques, Dictionnaires, Informatique)**

**Université Paris Nord (Villetaneuse), France**

**didier.bottineau@free.fr**